

Village de chez nous : promenade à Savigny et Forel

Autor(en): **Burnet, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **2 (1974)**

Heft 3

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-236985>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

VILLAGE DE CHEZ NOUS

Nous présentons cette fois le village de Savigny-Forel. C'est donc le canton de Vaud qui vibre sous la plume experte de M. Paul BURNET. Barvo cher Monsieur Burnet. Votre présentation de ce coin de terre, nous fait vivre les temps anciens avec les joies et les peines de ceux qui ont fait le pays. Vous nous promettez une suite de cet article pour le prochain numéro. D'accord! et merci d'avance.

La promesse de M. Paul Burnet, ne nous empêche pas de suivre notre itinéraire. C'est pourquoi, GENEVE, sera l'hôte de L'AMI DU PATOIS du numéro de décembre 1974. Alors nous aurons le plaisir de lire Madame Alodie ELTSCHINGER qui va choisir un village de son canton d'adoption, pour nous le présenter. Sachant que Mme. Eltschinger manie la plume avec autant d'aisance que la parole, vous n'aurez qu'à vous réjouir chers amis du patois, à la lecture promise par cette excellente patoisante et mainteneur du bout du lac.

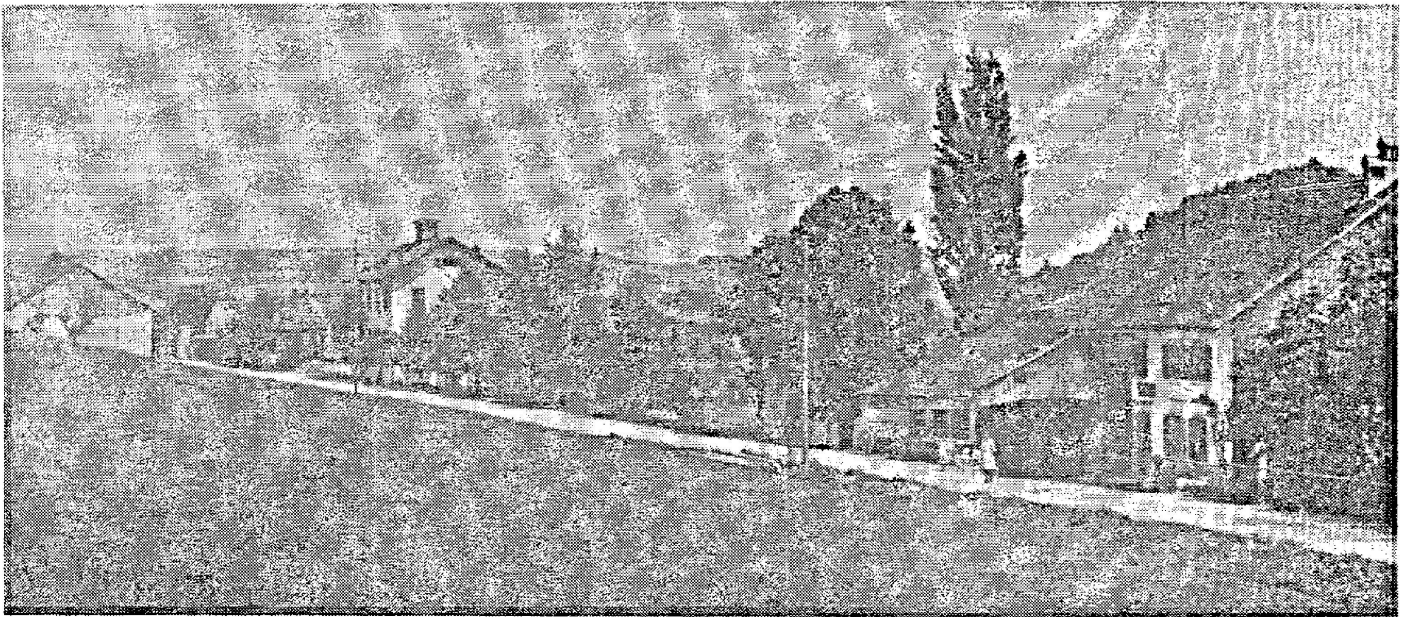


PROMENADE A SAVIGNY ET FOREL

Ce titre vous fera comprendre tout de suite que vous trouverez, dans les lignes qui vont suivre, non pas une monographie géographique, économique, scientifiquement établie, avec chiffres alignés dans des tableaux statistiques, graphiques, etc., mais une présentation toute simple et un peu fantaisiste des lieux et des gens.

Pourquoi avoir choisi Savigny ? La raison en est bien simple : c'est notre capitale du patois vaudois, c'est le lieu natal de notre écrivain patoisant le plus fé-

cond, Marc à Louis, et c'est le village où fut fondée, en 1953, l'Association vaudoise des Amis du patois. Enfin, grâce à l'Amicale des patoisants de Savigny-Forel et environs, nous avons ici le dernier Bastion du patois vaudois, celui du Jorat, vaudois 100 %, alors que l'Amicale des patoisants de la Broye a, forcément, un caractère intercantonal.

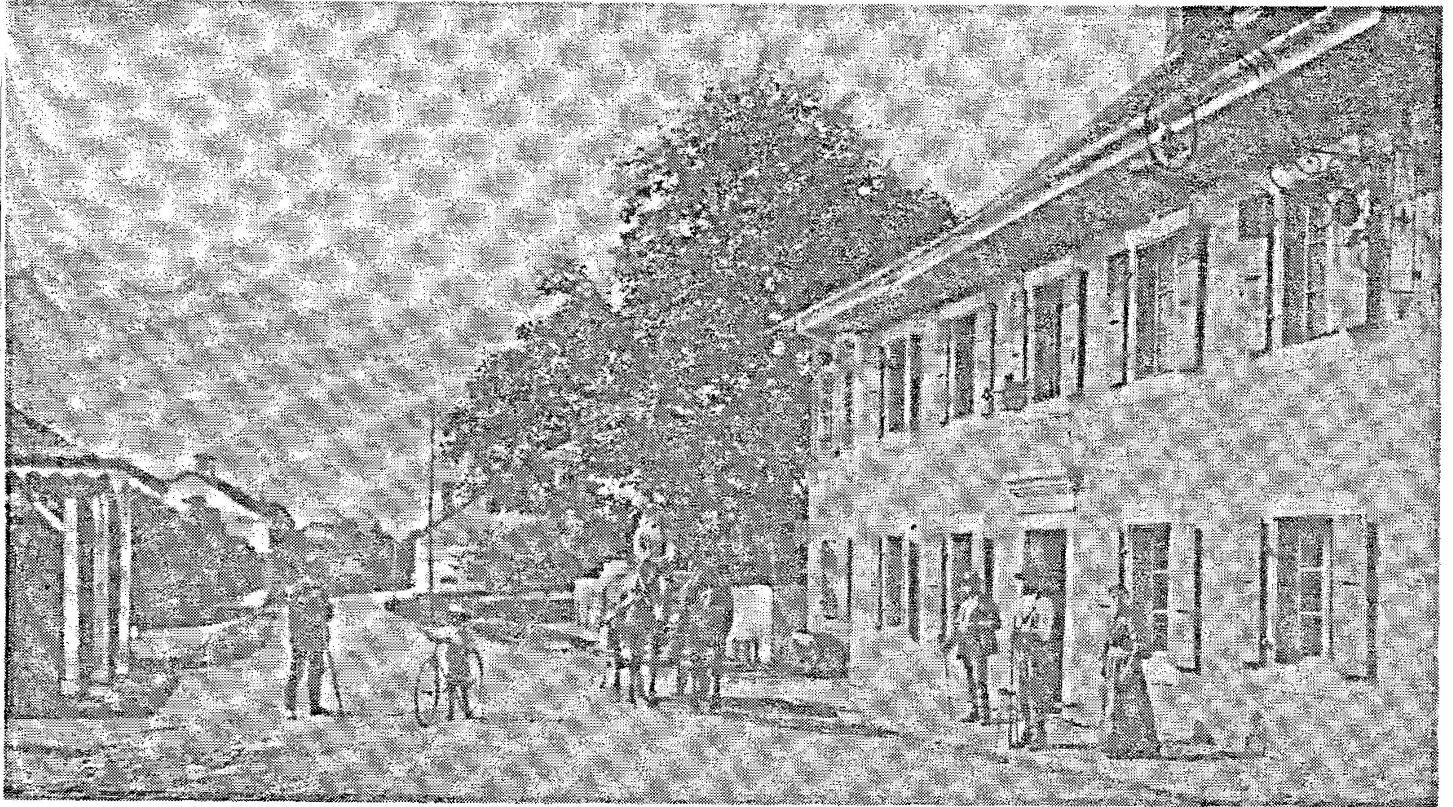


FOREL, (1928) quartier du Pigeon, près de lac de Bret, on voit l'école et à gauche une maison à terpine (ramure triangulaire). c'est l'ancienne laiterie.

Et pourquoi prendre Forel ? - Mais c'est que ces deux communes ont tant de points semblables, d'identité locale, qu'elles sont inséparables. Depuis le fond du Moyen Age, elles constituent la même paroisse. Jusque vers 1840, elles n'ont eu qu'un seul cimetière, autour de l'église de Savigny. Le premier lieu de culte à Forel ne remonte qu'à l'année 1869. Et c'est à Forel qu'habite le président de l'Amicale, citée plus haut, M. Frédéric Rouge (Frédy Rodze, pour les intimes).

Vous savez qu'en langage administratif on doit dire Forel-Lavaux ! Il faut, bien sûr, distinguer ce lieu de ses homonymes près Lucens et Autavaux. Mais cette

remarque me conduit à rappeler que les deux communes qui nous intéressent ici font partie du district de Lavaux. (Ah ! s.v.p., ne dites jamais : Le Lavaux, même si vous trouvez cette tournure fautive dans le livre d'histoire du Dr. Pfulg. Dans le temps, on écrivait : La Vaux, c'est-à-dire La Vallée de Lutry).

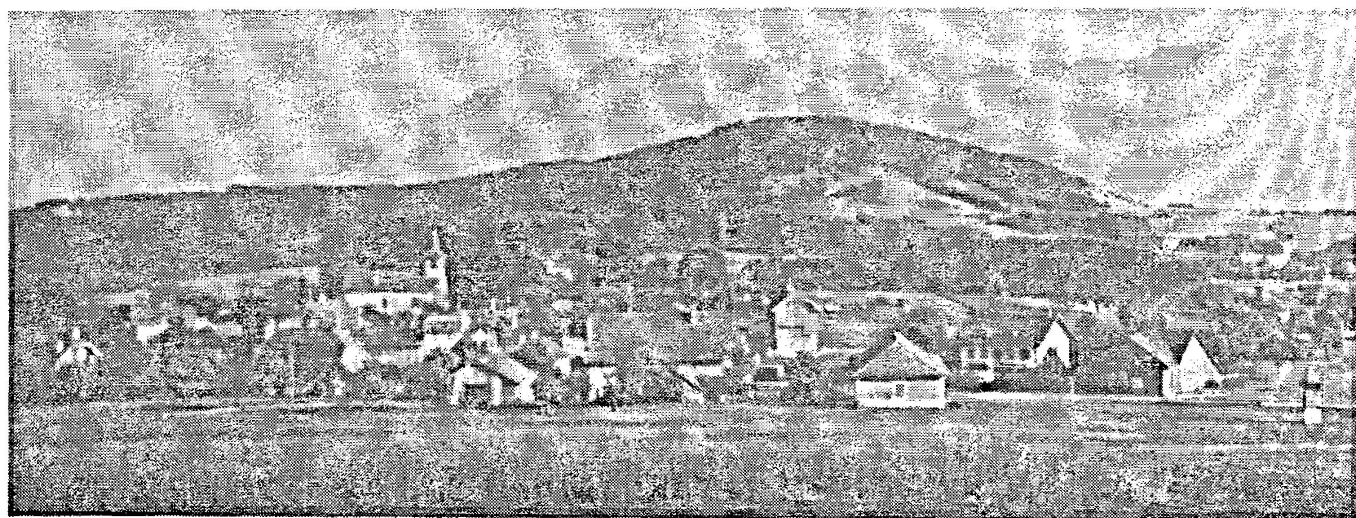


FOREL, (1906) quartier du Pigeon : café, laiterie, école.

Mais que diable les sapins du Jorat ont-ils à faire dans le district du Dézaley ? - D'abord, c'est un fait historique : nous sommes ici dans les terres de l'évêque (seigneurie, impôts, justice, etc.) Aujourd'hui encore, il y a un Jorat de l'Evêque. Il s'agit donc de l'Evêché de Lausanne, à distinguer du diocèse qui s'étendait jusqu'à Soleure et Berne.

Et puis, il y a une raison économique que voici : ceux du bas du district désireux de ne pas sacrifier un mètre carré de terrain à une plante autre que la vigne - à part l'indispensable jardin où il y aura deux ou trois salades - comptaient sur ceux du haut pour leur fournir

un peu de foin (ils avaient une ou deux vaches ou chèvres) des gros légumes, du fumier, du bois de chauffage et de service. Plus que cela : ceux du vignoble possédaient "Sur les Monts", comme ils disaient, des domaines comportant des granges. (Le mot "ferme" n'existait pas). Ces bâtisses, dispersées sur un vaste territoire (chacune ayant sa source d'eau potable) portent des noms probants : Les Granges, La Grange-Neuve, La Grangette, La Grange de la Tour, La Grange-à-Michaud. En outre la sagesse paysanne a baptisé ces maisons et leur terrain attenant du nom de leur propriétaire : La Maillardoule (de la famille Maillardoz, de Grandvaux et Rue) La Davilé (à la famille Davel) La Métraude (aux Métraux) La Gerbesse (aux Gerbex) La Bedaulaz (aux Bidaux) etc. Cette dispersion des habitations crée un problème géographique et politique assez curieux, pas pour Savigny



SAVIGNY (1937) Colline boisée de la Tour de Gourze, puis la chaîne du Grammont à la Dent d'Oche (à droite).

(c'est peut-être grâce à l'église) mais bien pour Forel dont le nom donné à toute la commune provient d'un petit hameau dit "En Forel". Et le chef-lieu de la commune c'est Les Cornes-de-Cerf. De quoi mettre dans l'embaras les cartographes et les fabricants d'écrêteaux. Cela nous fait penser à la vaste commune de Bagnes où l'on

trouve Le Châble, et non Bagnes ! (Voyez l'annuaire téléphonique).

Mais, revenons à nos deux villages joratiers et rappelons, au moins par deux versets, le joli poème de feu Oscar

Pasche : Lou Dzorât dè Savegny Fori ; c'est un patois si facile que chacun le comprendra.

Cette poésie a paru dans le Conteur du 15 janvier 1953; les écoliers de la classe du Pigeon l'on récitée lors de l'inauguration de la laiterie de ce quartier, il y a eu vingt ans cette année :

*Du tsi no, noutrè campagnè,
Noutron vilhio Dzorât,
On vâi bin lè montagnè
Don payï frebordzâ.
Lou Moléson, Corbettaz,
On lè vâi dè pertot,
Que sâi dû la Montettaz
Aô-bin dè Moille-Margot !*

*Se no n'in min dè vegne
No z'outrè Dzorâtâ,
Assebin min dè guegne
Ni dè phylloxéra !
Pu no fan bon menadzo
Avouè lè vegnolan
Lo veind don dzerdenadzo
Dei truffiè, ti lè z'an !*

Eh ! oui, les rapports sont bons entre le haut et le bas du district. Les "grangiers" ont petit à petit acheté les domaines agricoles, deux communes se sont créées et considérablement développées. Mais quand l'année est généreuse, il fait bon descendre au coeur de Lavaux, pour les vendanges.

Pour tout ce qui reste à dire de notre "Réduit National" du patois Vaudois, il nous faudra reprendre la plume pour le prochain numéro de notre cher "Ami du Patois".

Paul Burnet.